



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DE LA COOPÉRATION

REPUBLIQUE DU BENIN

01 BP 318

Cotonou-BENIN

Tél. +229 21 30 09 06

Mall : MAEC-SG@diplomatie.gouv.bj

Le Secrétaire général

Cotonou, le 14 FEV 2023

Monsieur le Directeur du Cabinet
de la Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice et de la Législation

Cotonou



Objet : Activités du Conseil des droits de l'Homme (CDH) et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH).

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, aux fins qui conviennent, les documents relatifs aux activités ci-après du Conseil des droits de l'Homme (CDH) et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) :

1. appel à candidatures au titre du Fonds spécial créé en vertu du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (date limite : 1^{er} mars 2023) ; et
2. appel à contributions en vue de l'élaboration du premier rapport thématique de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui lui est associée (date limite : 17 mars 2023).

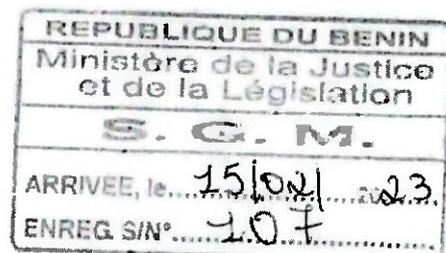
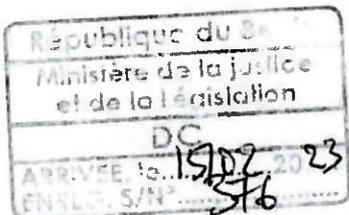
Je vous saurais gré des dispositions que vous voudrez bien prendre en vue de faire parvenir au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, dans les délais requis, le projet à soumettre au financement du Fonds ainsi que la contribution éventuelle du Bénin au rapport sur la discrimination raciale, pour transmission aux organes concernés.

PJ : 02

*CSA
Large diffusion
15/02/23*



Erick Jean-Marie ZINSOU
Ambassadeur



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT



UNITED NATIONS
HUMAN RIGHTS
OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER

HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9220 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: opcatfund@ohchr.org

Appel à candidatures 2023 au Fonds spécial créé en vertu du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme présente ses compliments aux Missions permanentes des États parties au Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et a l'honneur de les informer de l'appel à candidatures 2023 au Fonds spécial établi par l'article 26 du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT) pour les projets à mettre en œuvre en 2024. Ce Fonds spécial contribue au financement de la mise en œuvre des recommandations du Sous-Comité pour la prévention de la torture (SPT) suite à une visite dans les États parties au Protocole facultatif et qui sont intégrées dans les rapports de visites publiés conformément à l'article 16(2) du Protocole de l'OPCAT, ainsi que des programmes d'éducation des mécanismes nationaux de prévention.

L'appel à candidatures est ouvert à partir du 15 janvier 2023. Les candidatures peuvent être soumises jusqu'au 1^{er} mars 2023 minuit (HNE).

Les projets proposés devraient contribuer à la mise en œuvre de recommandations spécifiques contenues dans le rapport de visite du SPT concernant la mise en place ou le fonctionnement efficace de mécanismes nationaux de prévention ou devraient soutenir les programmes éducatifs des mécanismes nationaux de prévention. Des informations supplémentaires, y compris les Directives relatives aux demandes de subvention auprès du Fonds Spécial OPCAT et le formulaire de demande, sont disponibles sur la page Web du Fonds à l'adresse suivante: <https://www.ohchr.org/fr/calls-for-input/2023/2023-call-applications-special-fund-optional-protocol-un-convention-against>

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme invite les Missions permanentes à diffuser les informations concernant l'appel à candidatures 2023 aux Fonds Spécial OPCAT auprès de toutes les institutions habilitées à soumettre une candidature conformément aux critères d'éligibilité définis dans les Directives relatives aux demandes de subvention auprès du Fonds Spécial OPCAT.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme saisit cette opportunité pour renouveler aux Missions permanentes de États parties du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants auprès de l'Office des Nations Unies à Genève les assurances de sa très haute considération.



17 janvier 2023



PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: ohchr-registry@un.org

Mandat de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

1 février 2023

Excellence,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en ma qualité de Rapporteuse spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, conformément à la résolution 43/36 du Conseil des droits de l'homme. Je rapporterai au Conseil des droits de l'homme pour la première fois lors de sa 53^{ème} session, en juin 2023.

Alors que je débute mon mandat et que je me prépare à ma première présentation au Conseil des droits de l'homme, je souhaite recueillir les avis et les contributions d'un large éventail de parties prenantes, telles que les États membres, les institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et les organisations de la société civile, sur la vision stratégique de l'accomplissement de mon mandat.

Je serais reconnaissante de toute information que le Gouvernement de votre Excellence pourrait fournir sur leurs points de vue concernant les priorités stratégiques de mon mandat de Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. J'invite les États membres à fournir des informations et à partager leurs points de vue sur les questions suivantes :

- Les principales tendances en matière de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée qui ont été observées dans votre pays au cours des dernières années, y compris toute intersection avec les développements dans les technologies de l'information, les migrations, le changement climatique, les inégalités et la pandémie de COVID-19.
- Les progrès réalisés au niveau national pour conceptualiser, traiter et remédier aux formes systémiques du racisme.
- Les moyens par lesquels mon mandat peut contribuer le plus efficacement à la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, y compris les formes systémiques de cette discrimination.
- Les efforts déployés pour lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, y compris la discrimination raciale systémique, et les moyens par lesquels mon mandat peut diffuser ces bonnes pratiques et les enseignements tirés.
- Comment mon mandat peut analyser les liens entre les préjudices systémiques du passé, notamment le colonialisme et la traite transatlantique des esclaves, et les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée.

- Comment mon mandat peut contribuer à soutenir la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (DDPA) de 2001.
- Comment mon mandat peut collaborer le plus efficacement possible avec d'autres mécanismes de justice raciale, notamment le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, le Groupe de travail sur les personnes d'ascendance africaine, le Forum permanent sur les personnes d'ascendance africaine et le Mécanisme d'experts chargé de faire progresser la justice raciale et l'égalité dans le domaine de l'application des lois, ainsi que d'autres acteurs pertinents du système des Nations Unies.

Ce rapport devant être présenté lors de la 53^{ème} session du Conseil des droits de l'homme en juin 2023, j'apprécierais de recevoir les réponses avant le 17 mars 2023. Les contributions rapides sont encouragées. Les contributions peuvent être reçues en anglais, espagnol et français uniquement.

Veillez noter que les contributions seront publiées sur le site web du Rapporteur spécial au moment de la publication du rapport, à moins qu'il ne soit clairement indiqué, au moment de la contribution, qu'elles sont confidentielles.

Les contributions peuvent être envoyées au Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Office des Nations Unies à Genève, CH-1211, Genève 10 (e-mail : hrc-sr-racism@un.org). Si vous avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe qui soutient mon mandat au Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Mme Eleanor Robb (e-mail : eleanor.robbs@un.org) et Mme Ava Salianni (e-mail : ava.salianni@un.org).

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.



Ashwini K. P.

Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée